



# Assemblée générale

Distr. générale  
5 octobre 2005  
Français  
Original: anglais

---

Soixantième session

**Sixième Commission**

Point 108 de l'ordre du jour

**Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

## **Lettre datée du 5 octobre 2005, adressée au Président de la Sixième Commission par le Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique**

En ma qualité de Président du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), j'ai l'honneur de vous exposer les vues des membres du Groupe sur le rapport établi par le coordonnateur à l'issue des consultations officielles de la Sixième Commission consacrées au projet de convention générale sur le terrorisme international, tenues du 25 au 29 juillet 2005.

Le Groupe de l'OCI se déclare préoccupé par ledit rapport, qui ne devait être qu'un exposé succinct et factuel des consultations officielles. Or, on a tenté de produire un « texte de synthèse » dans lequel la proposition relative à l'article 18 formulée par le Groupe de l'OCI est omise et les articles du projet de convention sont renumérotés, en plus de certaines modifications d'ordre technique.

Le Groupe estime qu'un tel texte soulève de graves questions de mandat et compromet le processus de négociation ainsi que la conclusion rapide des travaux d'établissement de la convention. Il estime par ailleurs que, en vue de faciliter les pourparlers et la tâche de la Commission, les négociations relatives au projet de convention devraient s'appuyer sur les rapports du Groupe de travail et du Comité spécial, particulièrement le rapport de ce dernier publié sous la cote A/57/37 et Corr.1.

Au vu de l'importance accordée à la question par les dirigeants du monde dans les documents issus du Sommet mondial de 2005, le Groupe de l'OCI estime que les futures réunions et négociations du Groupe de travail devraient être animées de façon formelle par le Président du Comité spécial. Nous espérons que le prochain rapport du Groupe de travail tiendra compte de l'ensemble des propositions formulées, y compris celles du Groupe de l'OCI.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la Sixième Commission de l'Assemblée générale, au titre du point 108 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Président du Groupe de l'OCI  
(*Signé*) **Abdullah Alsaïdi**

---